

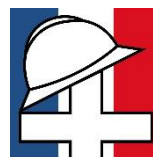
**Sous le haut patronage de madame Catherine VAUTRIN
Ministre des Armées et des Anciens combattants**

Monsieur Romain ROYET
Préfet de la Marne

Et

L'Amiral (2S) Emmanuel GOURAUD
Président de l'ASMAC

Vous prie de bien vouloir faire l'honneur de votre présence à la cérémonie commémorative des combats de Champagne le 20 septembre 2026, à 9h45, à la nécropole nationale de Souain-Perthes-lès-Hurlus – *Monument aux Morts des Armées de Champagne* (Ossuaire de Navarin) qui sera suivie de l'inhumation de deux militaires français à la nécropole nationale de Souain-Perthes-lès-Hurlus – *La Crouée*.



Réponse avant le 15/09
sd51@onacvg.fr

Cérémonie d'inhumation du Sergent Fardel et du Soldat Koller

Programme de la cérémonie :

- à partir de 09h00 accueil des participants (Monument-Ossuaire de Navarin)
- 09h45, mise en place terminée, accueil des autorités,
- 09h55, hommage aux Sergent Fardel (233 ème RI) et du Soldat Koller (170 ème RI)
- 10h15, Départ des dépouilles vers la nécropole de Souain

Les participants se rendent à la Nécropole nationale de Souain (cimetière de La Crouée - 4 Km)

11h00, arrivée des autorités à la nécropole de Souain

11h 10 à 12h00, cérémonie d'inhumation du Sergent Fardel et du Soldat Koller

à l'issue de la cérémonie, l'ASMAC organise un déjeuner au mess du camp de Mourmelon (sur inscription et participation de 27 euros/personne)

Rsvp pour participer à la cérémonie : sd51@onacvg.fr

Inscription au déjeuner par mail à ceremonie@asmac.fr avant le 13 septembre.

Repas au Cercle Mess Napoléon III

